

Communiqué de presse : 28 septembre 2010

ADAMAS RENFORCE SON EQUIPE CONTENTIEUX / ARBITRAGE AVEC L'ARRIVEE DE VALERIE SPIGUELAIRE

Adamas accueille en qualité d'associée Valérie Spiguelaire à compter du 1^{er} octobre. Elle dirigera l'équipe contentieux d'affaires.

Cette arrivée permet à Adamas d'étoffer son offre et de disposer d'une large équipe « Contentieux – Commercial - Arbitrage – Procédures collectives ». Elle confirme l'ambition du cabinet de mettre au service de ses clients, dirigeants et groupes de sociétés, une équipe de référence et une expertise technique de haut niveau en matière de contentieux complexes et de procédures collectives, sur le plan national comme international.

Pour **Robert Guillaumond**, associé gérant d'Adamas : *« Ce recrutement va nous permettre de nous déployer davantage et surtout de répondre aux besoins croissants des dirigeants et entreprises en matière de contentieux complexes, de procédures collectives et d'engagement de leur responsabilité »... « Le profil de Valérie, à la fois international et corporate, correspond parfaitement à notre positionnement qui est d'accompagner les entreprises dans la gestion des situations de crise avec une grande maîtrise des environnements sensibles ».*

Composée désormais de 3 associés et de 4 collaborateurs, l'équipe contentieux d'affaires intervient, à l'échelle nationale et internationale, en matière de règlement des différends, de responsabilités et risques pénaux, de contentieux bancaires et financiers, de procédures collectives et d'arbitrage. Robert Guillaumond continuera notamment à gérer plus particulièrement les arbitrages internationaux. Valérie Spiguelaire sera plus spécifiquement en charge des questions relatives aux procédures collectives et apportera son expertise en matière de prévention des litiges. Cette équipe travaille de manière habituelle avec l'importante équipe contentieux public d'Adamas.

Valérie Spiguelaire souligne quant à elle : *« Les valeurs et l'esprit entrepreneurial que je partage avec les associés du cabinet, alliés à des synergies fortes et complémentaires, ont été déterminants dans mon choix de rejoindre Adamas »*

A propos de Valérie Spiguelaire

Associée au sein de Ribeyre, David & Associés à aujourd'hui, Valérie Spiguelaire exerçait auparavant au sein du cabinet August & Debouzy (1998-2004) et cabinet Soulier & Associés (1994-1998). Diplômée de Sciences po Paris (1985), elle est membre de l'IFPPC (Institut Français des Praticiens des procédures collectives) et avocate depuis 1988.



A propos d'Adamas (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

Cabinet leader du Sud-Est de la France, Adamas allie une culture publique et privée, nationale et internationale, intervenant aux confluent du droit des affaires et du droit public pour des clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Bruxelles, Pékin et Shanghai, Adamas compte 60 avocats intervenant dans les grands domaines du droit privé et public des affaires : contrats publics, marchés publics et PPP, droit des sociétés et fusions acquisitions, aménagement et Urbanisme, Contentieux et procédures collectives, Propriété intellectuelle et IT, Energie, Immobilier et construction, Concurrence et Distribution, etc.

Contacts Presse :

Marina Thomas – Paris : m.thomas@eliott-markus.com / 01 53 41 89 99

Sophie Renard – Lyon : s.renard@eliott-markus.com / 04 81 91 99 02